

Dans notre province, nous savons très bien que d'autres pays ont su se rendre jusqu'à nos portes et commencent à nous enlever nos richesses, nos minéraux, notre bois et autres produits qui nous appartiennent.

Nous craignons que notre énergie hydraulique etc. nous soient pris entièrement. C'est peut-être une bonne chose sur le plan du commerce international, mais lorsqu'il s'agit de planifier l'avenir des générations suivantes, nous devons nous assurer que nous ne détruisons pas à court terme tout notre héritage, en éliminant pour elles toute possibilité de jouir d'un environnement sain.

Il y a des parties du Canada qui comptent parmi les endroits de villégiature offrant le plus de possibilités au monde. On me dit que dans ma propre province l'industrie du tourisme est la deuxième en importance et je ne doute pas qu'il en soit ainsi de certaines des provinces Maritimes. Nous devons faire en sorte qu'il en soit toujours ainsi. Je me réjouis que mes honorables amis reconnaissent que nous possédons un trésor et un paradis de villégiature.

Il nous tarde que s'établisse un conseil de l'environnement parce qu'un tel organisme sans attache à aucun parti et représentatif de toutes les couches de la société, seul capable de faire face aux problèmes de l'environnement, nous apparaît essentiel.

Le ministre, nous dit-on aujourd'hui, a les mains liées; il devrait être chargé de l'environnement et de rien d'autre. Les forêts et les pêcheries qui relèvent de lui pourraient entrer en conflit avec l'environnement. Dans notre province, l'industrie du bois et l'environnement ne vont pas toujours de compagnie et le succès de l'une entraîne souvent la destruction de l'autre. Le ministre est dans une situation où il est exposé aux pressions des intérêts locaux, ce qui ne devrait pas être.

Nos principaux mobiles pour vouloir l'établissement d'un conseil de l'environnement sont: d'abord, de libérer le ministre de tout conflit d'intérêt, puis de faire représenter les intérêts de toute la communauté par le conseil et, enfin, d'éviter que le gouvernement fédéral ne retombe dans la regrettable habitude d'employer les deniers publics pour payer des études et des rapports qui sont envoyés aux oubliettes comme s'ils lui appartenaient en propre. Si le public doit protéger l'environnement, il faut qu'il connaisse les faits; or le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial, du moins celui que je connais le mieux, ont une fâcheuse tendance à penser qu'ils peuvent tenir les faits secrets, loin du public car ils seraient peut-être embarrassés que le public s'en serve. Un conseil de l'environnement éviterait ce genre de choses. C'est pourquoi nous demandons la création du conseil.

Deuxièmement, nous croyons fermement que des normes nationales devraient être établies pour assurer la qualité de l'eau et de l'air, et le seul endroit pour établir ces normes est ici, au Parlement fédéral, sous la juridiction du ministère de l'Environnement. Nous avons adopté la loi sur les ressources en eau du Canada. Certains d'entre nous faisaient partie de ce comité et se sont aperçus que toute cette question des bassins des cours d'eau ne semble parfaite que sur le papier. Elle est devenue purement théorique et relève maintenant d'un musée. Elle n'est pas réelle. Pas une seule zone de bassin n'a été délimitée. Nous avons signalé que cela ne réussirait pas et que la seule chose qui réussirait serait d'armer le ministre de l'Environnement (M. Davis) de normes nationales qualitatives pour l'eau applicables dans tout le pays. La même chose devrait être vraie pour la qualité de l'air aux termes de la loi sur la pollution atmosphérique.

• (2030)

Cet après-midi, le député de Vancouver-Quadra (M. Deachman) a exposé la liste des mesures adoptées par le gouvernement. C'est une chose que d'adopter des mesures et une autre que de les faire appliquer. Je me demande à quoi il pensait lorsqu'il a dit que cette mesure protégeait tous nos principaux cours d'eau. Il connaît le Fraser aussi bien que moi et peut-être mieux—j'espère que le député de Vancouver-Quadra ne s'en va pas même si on l'appelle au téléphone. Je regrette qu'il doive partir car j'allais dire qu'il peut aller voir le Fraser aussi bien que moi et il sait qu'on pourrait presque renouveler le miracle de la marche sur les eaux dans certains endroits particulièrement pollués.

Je me souviens encore de ce pêcheur, Buck Suzuki, du Syndicat des pêcheurs disant qu'il lui fallait porter des gants en pêchant le saumon dans le Fraser à cause des eaux d'égout susceptibles de mettre sa santé en danger. Il a également ajouté qu'il se refusait à penser aux habitants de Vancouver et d'ailleurs consommant ces poissons qui s'étaient nourris de déchets humains bruts. Ces cours d'eau sont pollués et refuser de l'admettre c'est ne pas vouloir admettre la situation exacte. La seule façon de décontaminer nos rivières est de fournir suffisamment de prêts à faible intérêt aux municipalités afin qu'elles puissent construire des usines de traitement des eaux d'égout. C'est indispensable.

Je souhaite que le ministre fédéral ait une conversation approfondie avec son homologue provincial et lui fasse admettre qu'il ne faut pas construire le barrage de Moran. Ce barrage provoquera la destruction du poisson sur une grande longueur de la rivière et dans les régions avoisinantes. Il ne faut pas construire ce barrage sur le Fraser afin de protéger notre écologie. Le gouvernement seul, ou même de concert avec les gouvernements provinciaux et municipaux, ne saurait protéger et contrôler l'écologie. Il lui faut l'aide des citoyens. Cet après-midi, un député nous a brossé le tableau international et un autre a parlé de la conférence de Stockholm sur l'environnement. Moi, je vais regarder par le petit bout de la lorgnette et invoquer une liste publiée dans le numéro d'hiver 1972 du *Canadian Conservationist*. Voici ce qu'on y disait au citoyen ordinaire, sous le titre «Live Econscientiously», c'est à dire consciemment à l'égard de l'environnement.

**Une voix:** Comment cela s'épelle-t-il?

**Mme MacInnis:** Je ne l'épellerai pas maintenant car cela me prendrait tout mon temps. Voici comment débute l'article:

Partager l'environnement, cela signifie partager la responsabilité de le garder habitable—aujourd'hui et demain. Nous ne sommes pas propriétaires de la terre, mais ses hôtes. Conserver, c'est accomplir son devoir, faire sa contribution:

Voici la liste, et préparez-vous au numéro un car, je vous préviens, il va vous secouer.

1. Limitez votre famille à deux enfants. Si vous en voulez davantage, adoptez les.

J'ai tort. Cela ne va pas vous secouer, car pour la plupart d'entre vous il est trop tard pour obéir à cette injonction.

**Des voix:** Bravo!